

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 novembre 2023

---

INTERDIRE LES DISPOSITIFS ÉLECTRONIQUES DE VAPOTAGE À USAGE UNIQUE (464)  
- (N° 1926)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 1

présenté par  
Mme Pasquini et M. Lauzzana

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« et la première occurrence du mot : « les » est remplacée par le mot : « de » ; »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel corrigeant une erreur matérielle dans une disposition en vigueur avec laquelle le texte adopté par la commission a déjà effectué une première coordination.